Chronique du MDA

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **12 (1982)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DU **MDA**

TIVOLI 8
LAUSANNE
TÉLÉPHONE (021) 23 84 34

Voyages-Vacances

Grande action: 8 jours pour **Fr. 500.—** (membres MDA Fr. 450.—)

à **Sévrier,** au bord du lac d'Annecy

Du 5 au 12 mai (départ de Lausanne) ou du 12 au 19 mai (départ de Neuchâtel).
Prestations: Voyage en car; pension complète (vin à table); excursions; animation.
Logement: Vous logerez dans un centre de vacances, «Le Carrefour de l'amitié», d'où vous aurez une magnifique vue sur le lac d'Annecy.
Le bâtiment possède ascenseur et chauffage central. Les appartements de deux pièces (pour quatre personnes) sont tous munis d'une douche et d'un WC séparé.
Possibilité de nombreuses promenades.

Château en Autriche

Du 25 mai au 1er juin.
Prix: Fr. 930.—
(membres MDA Fr. 880.—).
Prestations: Voyage en car confortable, logement, pension complète.
La vie de château au bord du plus beau des lacs du sud de l'Autriche. Un merveilleux circuit comprenant, à l'aller, une étape à Desenzano, au bord du lac de Garde, et au retour à Innsbruck.
Ce château, situé dans un cadre grandiose, transformé en hôtel de première classe, vous permettra de rêver un peu à la vie de château...

Corse, Lozari

Du 6 au 20 juin.
Prix: Fr. 1300.—
(membres MDA Fr. 1250.—).
Prestations: Voyage en avion; logement en village-vacances; excursions comprises; pension complète.
A 7 km de l'île Rousse, région de Calvi, village au bord de la plage de sable fin, paysage de montagnes, soleil... c'est «l'île de Beauté»!

Les divers cours que le «Mouvement» organise

Lausanne

Cours d'anglais:
Lundi, 9 h. 30 (avancés); 14 h. 15 (débutants); 15 h. 30 (moyens).
Mardi, 9 h. 30 (débutants I); 10 h. 30 (débutants II); 14 h. 15 (débutants III); 15 h. 30 (moyens).
Cours d'italien:
Mardi, 15 h. (avancés).
Cours de dessin:
Vendredi, 9 h. à 11 h. au Centre paroissial d'Ouchy, chemin Beau-Rivage 2.
Cours de yoga:
Jeudi, 9 h. à 10 h. au Cazard, Pré-du-Marché 15.

Genève

Cours d'anglais:
Lundi, 9 h. 30 à 11 h. 30.
Mardi, 14 h. 30 à 15 h. 30; 15 h. 30 à 17 h.; 14 h. à 15 h.; 15 h. à 16 h.; 16 h. à 17 h.
Mercredi, 8 h. 30 à 10 h.; 10 h. à 12 h.
Jeudi, 9 h. à 10 h.; 10 h. à 11 h.

Neuchâtel

Cours d'anglais:
Mardi, 9 h. 15 (moyens); 10 h. 15 (avancés).
Mercredi, 9 h. 15 (moyens).

Pour toutes informations complémentaires, veuillez appeler notre bureau central, avenue Tivoli 8, 1007 Lausanne, tél. 021/23 84 34.

Spectacle gratuit

offert par **l'Académie de danse Janine Wyss** de Pully, avec la participation du Chœur des enfants des écoles, à la salle de l'Octogone de Pully (en face de l'arrêt de bus N° 9, Montillier).

Mercredi 28 avril à 14 h. 30

Vieilles chansons françaises
(musiques populaires)
1. Cadet Rousselle. **2.** Au Clair de la Lune. **3.** En passant par la Lorraine. **4.** C'est la Mère Michel. **5.** Ah! vous dirai-je Maman, etc.

Oktett (musique de Tischkauser)
Danse de pointes

Lettres de Mon Moulin
(musique de Bizet)
1. Le Secret de Maître Cornille (début). **2.** Les Etoiles. **3.** La Chèvre de Monsieur Seguin. **4.** Danse provençale. **5.** L'Arlésienne, etc. (Ballet petits et grands.)

Au Cirque (reprise du récital 1980)
1. Les Poneys; Le Dresseur; La Danseuse de Corde. **2.** Les Acrobates. **3.** La Jongleuse, etc. (Ballet petits et grands.)

Promenade pédestre

Mardi 6 avril
(tél. 021/26 19 75, M. C. Aubert).
Champs et bois, 7,5 km.
Départ de Lausanne-CFF, voie 5, à 13 h. 20 pour Morges (13 h.39/13 h. 47), puis Bière (à 14 h. 19).
Retour de Yens à 18 h. 19 pour Morges (18 h. 33/18 h. 41) et Lausanne (à 18 h. 50).
Billet collectif:
1/1 Fr. 9.40; ½ Fr. 6.60.

Autres promenades

Jeudi 22 avril et jeudi 29 avril
Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez téléphoner au MDA, tél. 23 84 34.

Un partenaire sûr... SBS

LAUSANNE, place St-François 16
Succursales à Ouchy, Chailly, Montchoisi et Renens

Aigle, Gland, Montreux, Morges, Nyon, Renens, Rolle, La Tour-de-Peilz, Les Diablerets, Vevey, Villars, Yverdon

Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Règlement du jeu national suisse:

le jass (chibre)

1. Le jass est joué entre amis et en dehors de toute discussion.

2. Il se joue entre quatre personnes désignées par le sort et placées en diagonale.

3. Les spectateurs, donc les personnes qui entourent les joueurs, doivent observer le plus strict silence.

4. Chaque joueur doit pratiquer l'art de jouer noblement pour lui-même et agréablement pour les autres. Il doit suivre son inspiration personnelle de même que ses propres souvenirs des cartes jouées. La délicatesse exige que l'on ne cherche pas à voir, ni les cartes qui se donnent, ni la carte de fond, ni le jeu de ses voisins.

5. On donne à couper à sa gauche et le jeu se donne à droite (3 × 3 cartes).

6. Il n'est pas permis de couper moins de deux cartes.

7. Lors de la première donne, le joueur qui a le 7 de carreau fait atout ou «chibre». Pour les donnes suivantes c'est au joueur de droite de faire atout ou de «chibrer», mais c'est à lui de jouer la première carte.

8. Une carte jouée ne peut plus être retirée, à moins que le joueur ne se soit trompé de couleur. Dans ce cas il doit servir et non couper.

9. Chaque joueur est tenu d'annoncer en déposant la première carte. Exception est faite pour les «stoeck» (voir plus loin.)

10. Les levées retournées ne peuvent plus être consultées, sauf la dernière.

11. Le jeu se compose de 36 cartes, dont 9 de chaque couleur, du 6 à l'as. Le valet d'atout (bauer) compte 20 points et peut être joué à volonté. Le 9 d'atout (nell) compte 14 points. Chaque as, 11 points. Chaque roi, 4 points. Chaque dame, 3 points. Chaque valet 2 points. Et chaque 10, 10 points. Les autres cartes ne comptent pas. Le roi et la dame d'atout, soit les «stoeck», comptent 20 points et s'annoncent en jouant la deuxième de ces cartes. Ce principe est invariable, même si les «stoeck» feraient gagner la partie. Exception est faite pour le cas où les «stoeck» sont compris dans une autre annonce valable, par exemple 3 cartes en atout se comptent immédiatement: 3 cartes et «stoeck». Les 4 valets comptent pour 200 points. Les 4 «9» pour 150. Les 4 as, les 4 dames, les 4 rois et les quatre 10, comptent chacun pour 100 points.

12. Dans les annonces, la priorité est accordée: 1) au plus grand nombre de points; 2) au plus grand nombre de cartes; 3) aux cartes supérieures; 4) aux cartes égales annoncées en premier. A égalité de valeur, l'annonce en atout prime.

13. On ne peut pas donner en atout en dessous si on a de la couleur jouée.

14. La dernière levée compte 5 points et le «match» 257 points.

Alexandre Emery

Réd.— Merci à M. Emery, qui a bien voulu répondre au désir de plusieurs lecteurs, en nous envoyant ce règlement.
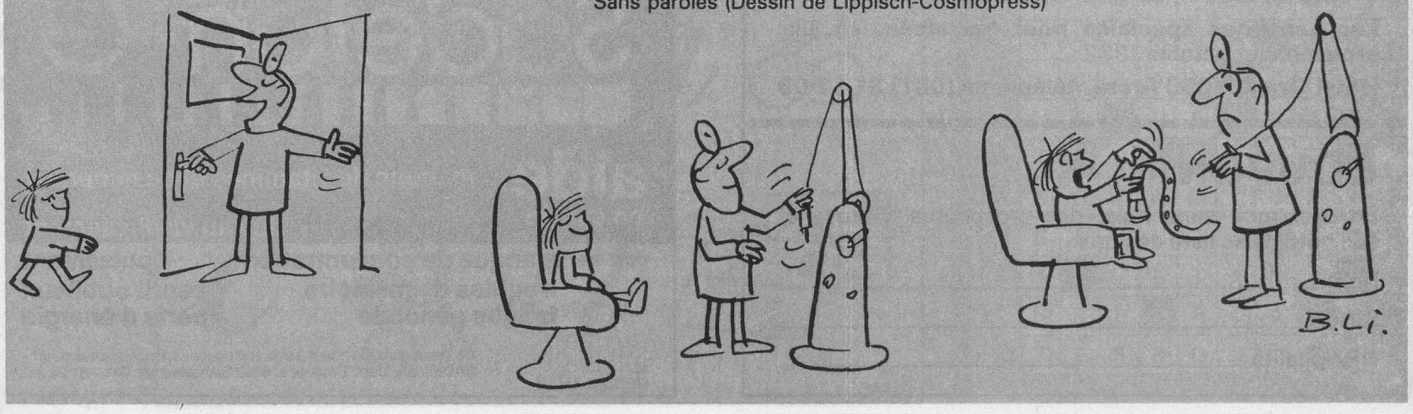
Sans paroles (Dessin de Lippisch-Cosmopress)